

Bouqu'info

www.boult-sur-suipe.fr



n°136
Juillet-Août
2015

Le mot du maire

Vous allez certainement recevoir prochainement le bulletin cantonal. Ce support d'information est facturé à la commune par le canton de Bourgogne.

Avant de décider de ne plus obtenir ou de garder ce dernier, il me fallait connaître votre opinion sur ce sujet. C'est pour cela que cette année vous trouverez joint au bouqu'info un questionnaire.

Ce questionnaire me permettra de savoir si vous jugez bon de continuer à recevoir ce bulletin, votre avis m'est très important alors répondez-y le plus rapidement possible même par le biais du site internet de la commune.

Toutes vos réponses me seront utiles.

Je vous en remercie par avance.

En attendant, je souhaite à tous de très bonnes vacances.

Laurent Combe



Comme chaque année depuis bientôt 30 ans, la brocante de Boult, organisée par l'association "Sports et Loisirs pour tous" a attiré de très nombreux exposants et acheteurs.

Agenda

14 juillet : Rendez-vous à 11h place de la mairie

25/26/27 août : semaine du cinéma

4 septembre : Marché gourmand de 15h à 19h

19/20 septembre : Fête patronale

vive les vacances !



État civil

Naissances

Jeanne Yvonne Antoinette GAUCHER née le 17 juin 2015

Hugo Sacha CHOFFART né le 19 juin 2015

Hermione Isabel Laurence DEBAR née le 22/05/2015

Mariage

Maxence Guy Lucien LECOMTE et de Bérénice BURLET mariés le 20 juin 2015

Frédéric Thierry WUIBOUT et de Sandrine Marie Gisèle GUISLAIN mariés le 20 juin 2015

Rémi Bernard Yves Alain BERTIN et de Marie Céline HATTEZ mariés le 26 juin 2015

Thomas Michel André POTHIER et de Déborah Anaïs DIMIER mariés le 27 juin 2015

Informations pratiques

Fermeture exceptionnelle de la Mairie

La mairie reste ouverte selon les horaires habituels durant les mois de juillet et août sauf aux dates suivantes :

- samedi 8 août ;
- samedi 22 août ;
- vendredi 28 août.

Plan canicule

Comme chaque année, la mairie recense les personnes à risques en cas de fortes chaleurs. Si vous êtes dans ce cas ou si vous connaissez quelqu'un qui y est, merci de nous le signaler grâce aux coupons disponibles dans le hall de la mairie ou sur le site internet de la commune : www.boultsursuipe.fr.

Tranquillité vacances

Que vous partiez en vacances pour quelques jours ou pour plusieurs semaines, pensez à le signaler à la gendarmerie grâce au bulletin "Tranquillité Vacances" disponible dans le hall de la mairie ou sur le site internet de la commune : www.boultsursuipe.fr.

Crottes de chien

La réglementation et le civisme obligeant les propriétaires de chiens à ramasser les déjections canines, la commune met à leur disposition gratuitement des CROTINETTES (sacs pour ramasser les déjections canines). Vous pouvez venir chercher les sacs aux horaires d'ouverture de la mairie ou nous contacter au :

- 03.26.03.30.55
- mairie.boultsursuipe@wanadoo.fr

Les sacs vous seront délivrés au trimestre.

Relevés des compteurs d'électricité et de gaz

Les agents de l'entreprise LS Services, prestataire d'ERDF - GrDF seront présents dans notre commune les 15, 16 et 17 juillet 2015 pour la collecte des relevés des compteurs d'électricité et de gaz.

Cours de musique à Boulton sur Suipe

A partir de la rentrée, il sera possible de prendre des cours de clavier, guitare ou batterie à Boulton sur Suipe dans une salle de la mairie.

N'hésitez pas à contacter les professeurs :

Clavier : Kathy Lavoine au 06.27.38.37.98

Guitare : Herbert Vonderheyden au 06.84.31.02.40

Batterie : Vincent Lagille au 06.37.74.93.43

Semaine du cinéma à Boulton sur Suipe

Le 25 août à 14h : séance de cinéma pour les plus jeunes, à partir de 5 ans : Les 5 Légendes

Le 26 août à 18h : séance de cinéma pour les adolescents, à partir de 12 ans : Le Labyrinthe

Le 27 août à 20h30 : séance de cinéma pour toute la famille : La Famille Bélier Faites passer l'information et venez nombreux !

Fête patronale

Samedi 19 septembre : Rendez-vous vous à partir de 20h30 à l'entrée de la salle des fêtes pour la distribution des lampions, retraite aux flambeaux accompagnée de la fanfare de Bazancourt, puis feu d'artifice.

Dimanche 20 septembre : amination faite par les Boultontrain.

Marché de créateurs

Vendredi 2 octobre à la salle des fêtes de 15h à 19h en même temps que le marché gourmand.

Monde associatif

Les Boultontrain

Les Boultontrain vous invitent à participer aux animations du 14 Juillet.

Rendez-vous Place de la Mairie à 11h00 pour une Exposition de véhicules militaires (Jeep, GMC) puis au Marché Gourmand pour un Barbecue et un Après-midi récréatif pour enfants et adultes.

Votre réservation ainsi que votre règlement (Espèces ou chèque à l'ordre des Boultontrain) sont à déposer en Mairie.

Vous pouvez télécharger le bulletin de réservation sur le site de la commune.

Pour nous contacter : lesboultontrain@gmail.com ou au 06.23.69.40.24

Festivement

L'équipe des Boultontrain

Association des parents d'élèves



Une année scolaire s'achève et toute l'équipe APE tient à remercier les enfants, les enseignants, les parents, la municipalité pour toutes les actions réalisées dans la joie et la bonne humeur.

Fête du goût : Éducation gustative avec pour thème le sucré/salé

Téléthon : Grand lâcher de ballons au profit du Téléthon "Tous unis contre la maladie", un don d'environ 700 € a été fait au Téléthon

Noël : L'incontournable calendrier de l'avent... en chocolat. 110 calendriers ont été vendus.

Chandeleur : 766 crêpes en commandes, soit 15 kg de pâte à crêpes réalisée en une après-midi... Un grand merci aux parents cuisiniers !

Chasse aux œufs : sous le soleil, les enfants de maternelle ont pu découvrir que la cloche était passée déposer de bons chocolats au verger, tandis que les élémentaires ont pu recevoir de l'équipe APE un sachet de chocolat.

Fête des mères : C'est une année Papa et, une année Maman... Cette année, les mamans ont pu recevoir un joli accroche-sac à emporter partout.

Fête des écoles : Bravo aux enfants et enseignants de l'école maternelle pour leur spectacle, mais aussi aux parents bénévoles pour leur aide indispensable au bon déroulement de la fête des écoles.

Pique-nique de fin d'année : Au verger, les parents, grands-parents et accompagnateurs ont partagé un moment convivial pendant midi, l'équipe APE a offert aux accompagnateurs un petit apéritif frais et pour les enfants quelques bonbons...

L'APE vous souhaite d'excellentes vacances.

Si vous souhaitez rejoindre cette équipe plus que motivée, n'hésitez pas à assister à l'assemblée générale du 2 octobre 20h30 ou prendre contact directement par mail aheboult@gmail.com.

Nos enfants bougent, bougeons avec et pour eux.

Sports et Loisirs Pour Tous

C'est avec plaisir que nous vous annonçons le planning prévisionnel de nos prochaines activités. Comme chaque année, nous vous proposons des nouveautés. Les activités reprendront la troisième

semaine de septembre avec possibilité d'une séance d'essai gratuite.

Gymnastique adulte	le lundi 19h-20h
Tennis de table adulte	le lundi soir
Activités physiques pour les 3-5 ans	mardi de 17h15 à 18h00
NOUVEAUTE ! Accrosport 6-10 ans	mardi de 18h15 à 19h15
Zumba	le mardi de 20h à 21h
Danse moderne (enfants de la moyenne section de maternelle au collège)	le mercredi après-midi ; 4 créneaux d'une heure selon l'âge
NOUVEAUTE ! Danse moderne (adultes) Sous réserve d'un minimum de 10 inscrits	mercredi 17h45-18h45
Capoeira adolescents et adultes	mercredi adolescents 19h-20h adultes 20h-21h
Renforcement musculaire puis Step	le jeudi soir (20h puis 20h45)
Capoeira enfants	Samedi matin débutants 9h30-10h30 moyens 10h30-11h30

Nous remercions, par ailleurs, les bénévoles, les exposants, la municipalité et d'une manière générale toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de la brocante. A l'année prochaine !

Contact : sportsloisirs.boult@gmail.com

Notre blog : sportsloisirs-boult.blogspot.fr

Conseils municipaux et communautaires

Cette rubrique présente uniquement des éléments de compte-rendus. Il est possible de consulter les compte-rendus complets sur les affichages municipaux et site internet (www.boultsursuipe.fr ou www.ccvvs.fr).

Conseil municipal du 16 juin 2015

Le conseil municipal a autorisé l'ouverture de l'enquête publique pour le classement d'office dans le domaine public de la commune d'une partie de la voirie impasse Croix Nouvelet (parcelles AE 274, AE 275 et AE 276).

Cette enquête publique s'est déroulée du 7 au 21 avril 2015.

L'enquête n'a pas drainé un public important. En effet, seules 4 personnes sont venues en mairie pour rencontrer le Commissaire-enquêteur. Deux avis étaient favorables au classement de ces parcelles dans le domaine public communal et les deux autres contestaient la procédure entamée.

Le commissaire-enquêteur a émis « un avis favorable » au classement, dans le domaine public communal, desdites parcelles.

Considérant que deux des propriétaires ont fait connaître leur opposition au projet de classement des parcelles AE 274, AE 275 et AE 276 dans le domaine public communal, il convient de saisir Monsieur le Préfet de la Marne afin qu'il prenne un arrêté.

Après avoir délibéré, avec 18 voix pour et 1 abstention, le Conseil Municipal, donne son accord pour le classement, dans le domaine public communal, des parcelles AE 274, AE 275 et AE 276 et autorise Monsieur le Maire à :

- **demander** à Monsieur le Préfet de la Marne de prendre un arrêté portant transfert d'office, sans indemnité, d'une partie de la voirie impasse Croix Nouvelet (parcelles AE 274, AE 275 et AE 276) dans le domaine public de la commune de Boulton sur Suipe,
- **procéder** aux démarches et formalités nécessaires à la concrétisation de ce projet et à signer tous actes et documents relatifs à cette affaire.

Depuis le 1^{er} juillet 2007 et conformément aux articles L. 331-1 et suivants du Code de l'Energie, le marché de l'électricité est ouvert à la concurrence pour tous les consommateurs.

Au 1^{er} janvier 2016, les Tarifs Réglementés de Vente (TRV) d'électricité disparaîtront pour l'ensemble des bâtiments dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVa, pour l'essentiel les tarifs «jaune» et tarifs «vert».

Comme c'était le cas pour le gaz, la commune peut adhérer au groupement de commandes d'électricité avec le SIEM en délibérant dans ce sens.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **accepte** les termes de la Convention Constitutive Initiale du Groupement, annexée à la présente délibération ;
- **autorise** l'adhésion de la Commune de Boulton sur Suipe au Groupement de Commandes ;
- **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention ;
- **autorise** Monsieur le Président du SIEM, représentant du coordonnateur du Groupement, à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du Groupement de Commandes et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget.

Dans le cadre de la réforme territoriale et étant donné la volonté et la nécessité d'inscrire ou de préciser de nouvelles compétences dans les statuts et notamment celles concernant l'aménagement numérique, il convient de modifier les statuts de la CCVS. Les conseils des communes membres sont invités à se prononcer sur le sujet.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuve** les modifications aux statuts de la CCVS.

Le recensement des habitants de la commune se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016, d'où la nécessité de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement, ainsi que de désigner un coordinateur d'enquête.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **autorise** le recrutement des agents recenseurs, et décide la création de deux emplois de non titulaires, pour faire face au besoin occasionnel de recensement pour la période allant de janvier 2016 à fin février 2016.
- **désigne** Madame MEHAY en tant que coordinateur d'enquête, chargée de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement.
- **autorise** Monsieur le Maire à prendre les arrêtés de nominations correspondants à ces emplois.

Plusieurs concessions du cimetière communal sont arrivées à expiration. Les familles n'ayant pas souhaité les renouveler, la commune est amenée à les reprendre.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** de reprendre trois concessions dont les familles ont stipulé ne pas souhaiter le renouvellement et qui pourront être réattribuées pour de nouvelles inhumations.

Considérant qu'il convient de programmer le remplacement du mode de chauffage de l'église hors service depuis plusieurs mois,

Trois entreprises ont été contactées.

Le conseil après en avoir délibéré, avec 18 voix pour et 1 abstention,

- **Accepte** le devis de DELESTRE INDUSTRIE pour la partie « fournitures » de 8107.20€ HT et le devis de FME pour la partie « pose » de 5987.75€ HT Pour un montant total des travaux de 14 094.95€ HT soit 16 913.94€ TTC.
- **Autorise** le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Commission communication : Brunhoso C., Delville C., Fillion E., Kluba M., Marchand M., Mintoff F., Raach K., Tellier S. Illustration : M.Mintoff